

Commune du Touquet-Paris-Plage

Vu pour être annexé à la
délibération du conseil
communautaire n°2020-61
en date du 15 juin 2020
Le Président


Bruno COUSEIN

Modification n°1 du Site Patrimonial Remarquable

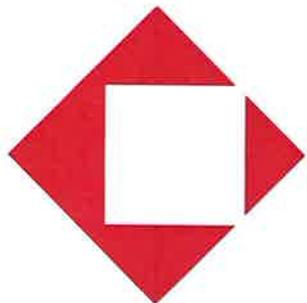
ANNEXES

CLOTURES REMARQUABLES

Approuvé par le conseil communautaire
de la communauté d'Agglomération des
2 baies en Montreuillois le 29 juin 2017

Modification n°1 approuvée le 15 juin
2020 (délibération n°2020-61)

FONDATION



DU
PATRIMOINE



SOURCE DE LUMIÈRES
LE TOUQUET
PARIS-PLAGE

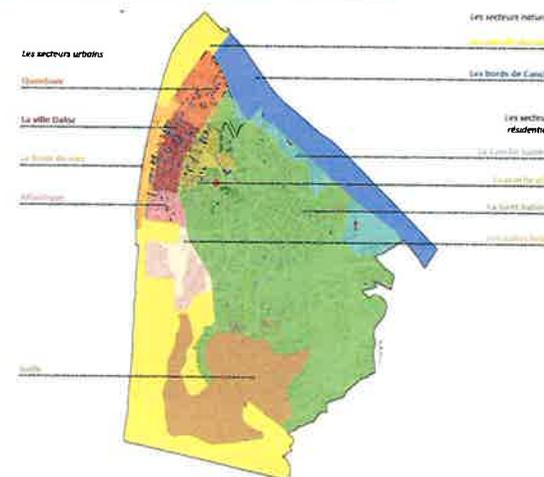
Procédure de MODIFICATION du Site Patrimonial Remarquable

Arrêté CA2BM du 11 octobre 2019

Proposition de clôtures remarquables à identifier

19/01/2020

1.5 LES SECTEURS DE CAVAP



III.1 LES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS PAR SECTEUR

1.1 LES SECTEURS URBAINS : LE QUARTIER QUENTOVIC

Rapport de présentation

Proposition de clôtures remarquables à identifier Pour le quartier Quentovic



Une densité d'îlot très marquée : certains îlots sont consommés à presque 100%



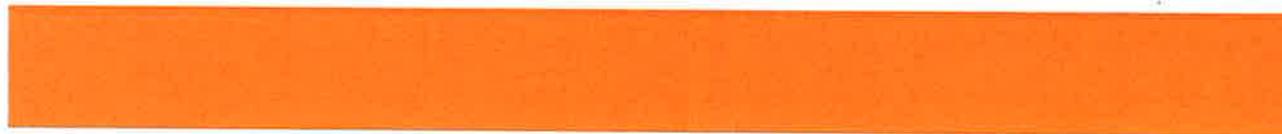
Secteur partiellement couvert par la ZPPAUP

L'analyse de la photo aérienne révèle :

- Une grande variété d'îlot :
 - des îlots très résidentiels
 - des îlots très denses, très urbains
 - des îlots mixtes
 - des îlots singuliers : en bordure de l'avenue d'Artois
- Une trame urbaine plus irrégulière ;
- Une voirie plus large avec des ouvertures sur des placettes ;
- Une végétation privée plus visible : jardinets de frontage, jardins privés visibles depuis la rue...



10 Avenue Jules César





Avenue Jules César

Villa les argousiers



Avenue Belle Dune angle 1 rue de Desvres

Villa « Clairoix »



46 Avenue de Villemessant angle rue de Desvres

Villa Parinpol



1978-00120

6



11 rue de Desvres angle avenue de Villemessant



48 avenue de Villemessant



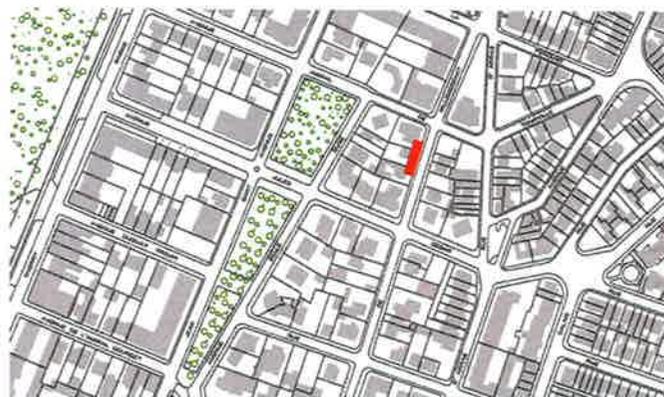
5 rue de Desvres



9 rue de Desvres



36 avenue
de
Villemessant





32, 34 rue d'Arras



21 rue Saint Pol





10 rue de Boulogne





8 rue de Boulogne angle 22 rue de Saint Omer

13/01/2020

16



FONDATION



DU PATRIMOINE



7 rue de Boulogne angle 18 rue de Samer

19/01/2020

17

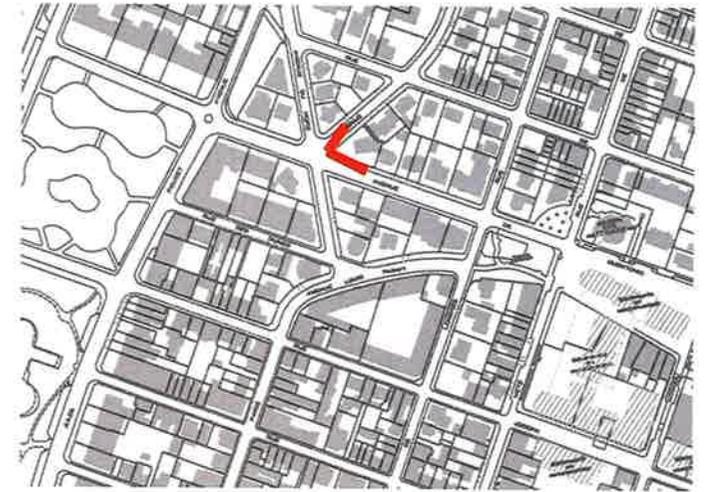


19 rue de Saint Omer



20 rue de Samer





63 avenue de Quentovic villa "les Oberlé" angle avenue de Vilemessant

III.1 LES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS PAR SECTEUR

1.2 LES SECTEURS RÉSIDENTIELS : LA PROCHE-VILLE

Rapport de présentation

Proposition de clôtures remarquables à identifier Pour la proche-ville



Secteur couvert par la ZPPAUP

L'analyse de la photo aérienne révèle :

Deux grands types de tissus :

- des allées pavillonnaires, au tracé sinueux et paysager, présentant une densité intermédiaire entre les tissus urbains et ceux de la forêt lotie ;
- les emprises des équipements publics et touristiques organisés le long de la rue Saint Jean et s'ouvrant sur la place de l'Hermitage.

Ces deux types tissus présentent des enjeux multiples. L'AVAP devra proposer une réponse globale, prenant en compte ces spécificités.

Une présence importante de la végétation

11 Boulevard
Daloz angle
Avenue Joseph
Duboc
Villa "Claudy Cottage"





41 Avenue des trois Martyrs



79 Avenue de
Bruxelles
Villa
"Amarélia"
Quételart 1957

Lorsque la clôture est
identique sur plusieurs
propriétés et forme une
séquence homogène, elle
doit être préservée.



83 Avenue de Bruxelles Ville "La Grange"

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.





113 Avenue de Bruxelles Ville “Sparre Plage”

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



161 Avenue
Raymond
Lens
Villa "Belmesnil"



III.1 LES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS PAR SECTEUR

1.1 LES SECTEURS URBAINS : LE QUARTIER ATLANTIQUE

Rapport de présentation

*Proposition de clôtures
remarquables à identifier
Pour le quartier Atlantique*



Secteur partiellement couvert par la ZPPAUP

L'analyse de la photo aérienne révèle :

Des îlots très contrastés :

- au nord, des îlots urbains, à la trame géométrique ;
- en allant vers le sud, des îlots de plus en plus résidentiels : moindre densité

Une présence importante de la végétation



Rond-point Avenue Blériot

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



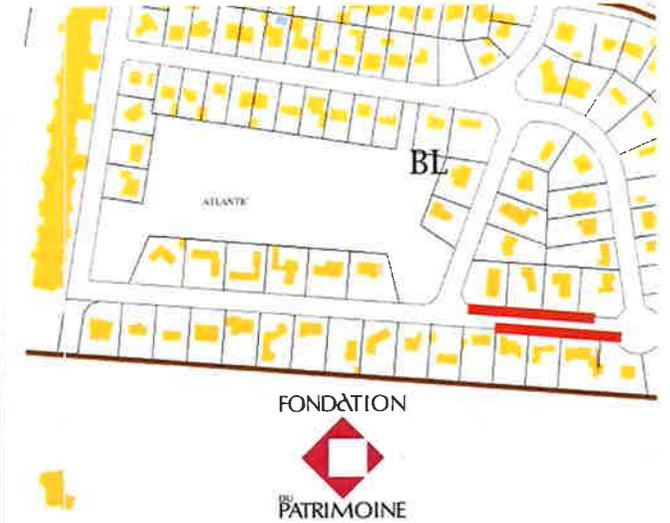
FONDATION



DU PATRIMOINE

Avenue de Dunkerque

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



Avenue Blériot

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.

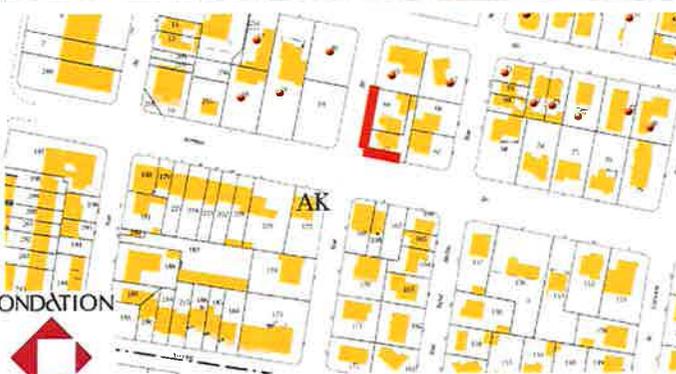


FONDATION
DU
PATRIMOINE

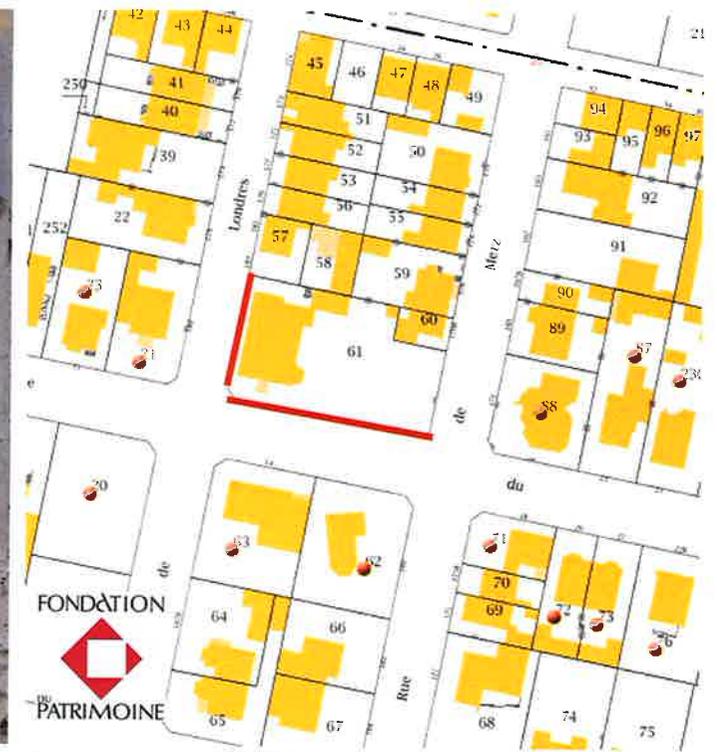
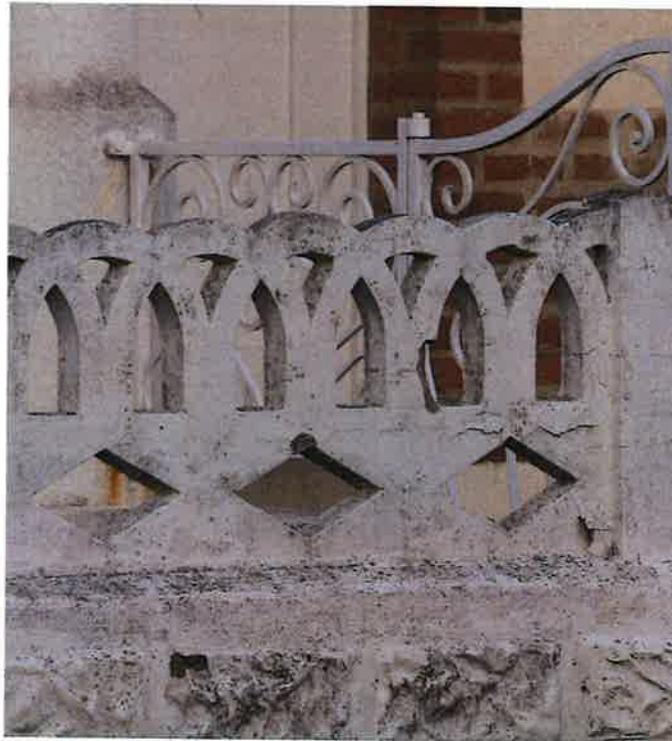


Avenue Blériot

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



187-189 rue de Londres



15 rue du Sémaphore



FONDATION



DU PATRIMOINE

175 rue de Metz

15/01/2020

36



173 rue de Metz villa “les petites clochettes”



150,152 rue de Londres

III.1 LES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS PAR SECTEUR

1.1 LES SECTEURS URBAINS : LE FRONT-DE-MER

Rapport de présentation

*Proposition de clôtures
remarquables à identifier
Pour le front de mer*



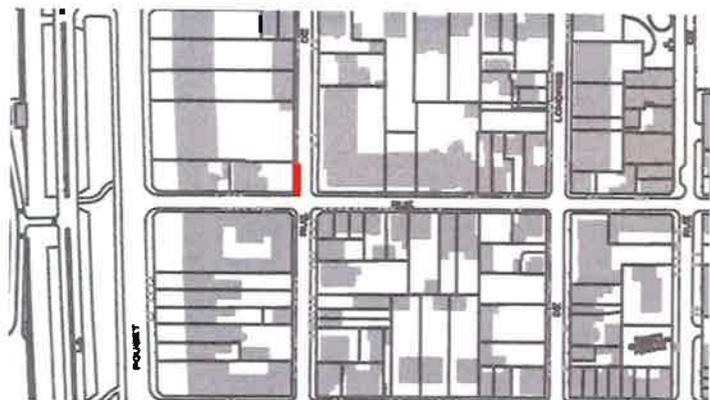
Secteur couvert par la ZPPAUP actuelle

L'analyse de la photo aérienne révèle :

- une structuration du front de mer en quatre strates : linéaire bâti, voirie, dalle (parking, cabines, espaces d'animation et de stockage...) et plage ;
- L'alternance des formes bâties ;
- l'étroitesse des ouvertures reliant le front de mer à la ville ;
- La faible végétalisation du front de mer.



L'ensemble des clôtures du Boulevard du Docteur Jules Pouget
doit être restitué dans son état d'origine, pour former un ensemble homogène.



158 rue de Paris angle rue des oyats villa "Saint Georges"



164 rue de Paris

(arrière section protégée)





178 rue de Paris

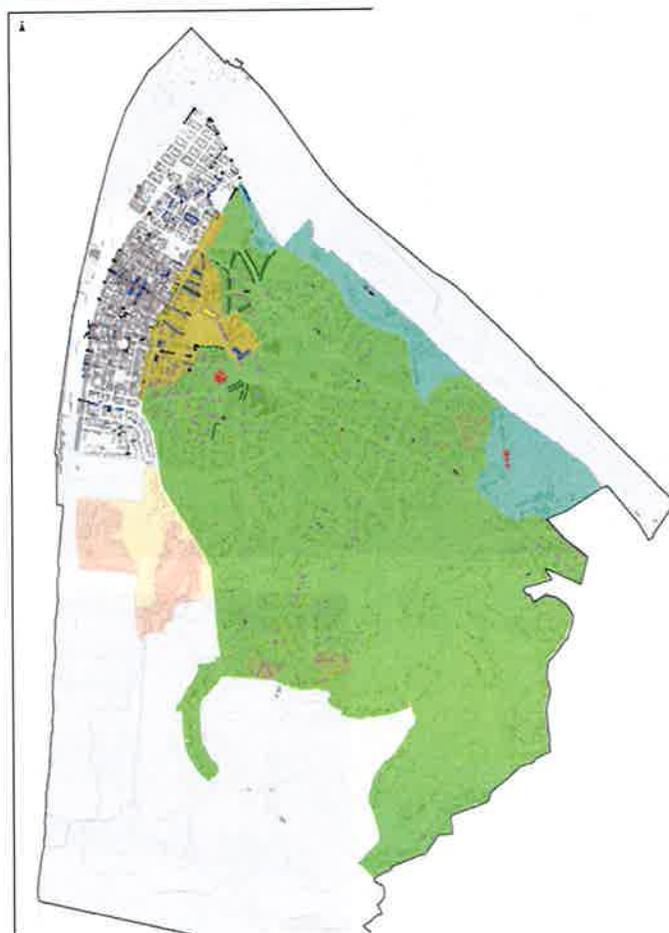
(arrière section protégée)



III.1 LES ENJEUX URBAINS ET PAYSAGERS PAR SECTEUR

1.2 LES SECTEURS RÉSIDENTIELS

Proposition de clôtures remarquables à identifier Pour la forêt habitée



Rapport de présentation

La ville-forêt est composée de plusieurs secteurs se distinguant formellement par leurs densités de bâti et de végétation, ce qui se traduit de manière qualitative par une ambiance forestière diversifiée. Les limites entre espaces publics et espaces privés sont plus ou moins marqués en fonction des secteurs.

A - La proche-ville s'inscrit dans la continuité de la ville en damier mais présente un paysage plus vert, une trame parcellaire plus lâche et une trame viaire sinueuse. Les densités restent importantes et la présence de vastes emprises d'équipements sportifs et touristiques donne à ce secteur un caractère urbain encore marqué.

B - La forêt habitée : dans ce secteur, les constructions sont implantées au cœur de vastes parcelles, masquées par une végétation abondante formant autant d'écrans végétaux. La discrétion des clôtures - parfois inexistantes - constitue une composante fondamentale du paysage urbain.

C - Les dunes loties : l'urbanisation de ce secteur est structurée par trois lotissements, nichés dans les dunes. La proximité de ces grands ensembles naturels marque le paysage des franges ainsi que la topographie des lotissements.

D - La Canche habitée couvre l'urbanisation bordant la Canche. Cette proximité de l'estuaire crée une ambiance particulière, offrant un paysage plus ouvert et des perspectives sur le grand paysage. L'urbanisation offre une mixité des formes urbaines et architecturales. Les cheminements et la voirie constituent une ossature particulièrement structurante dans ce secteur. La Canche est souvent peu perceptible en dehors du débouché des voies. L'affirmation du lien à la Canche est un des objectifs patrimoniaux à développer.



Avenue des sables

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



Avenue des sables

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



FONDATION



PATRIMOINE

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.

Avenue des sables



Villa « le dahu » 490 avenue Joffre



Côté avenue Foch



Villa « Danica »



Villa « le dahu » 490 avenue Joffre

Section Avenue Foch angle Avenue Joffre Villa “Danica”

19/01/2020

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



791 Avenue Quételart angle Avenue Vincent



19/01/2020



Séquence Avenue Sanguet

(entre avenues des roses et Marie Louise)



Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



387 Avenue Quételart Villa “les gairns”

Lorsque la clôture est identique sur plusieurs propriétés et forme une séquence homogène, elle doit être préservée.



- la clôture du Jardin « Banco » (propriété de la Ville du Touquet), située, en partie, le long de l'Avenue de la Paix et, en partie, le long de l'Avenue Ferdinand Recoussine, se prolongeant sur des terrains privés.



- la clôture du terrain de la villa « Castel Dune », située, en partie, le long de l'Avenue de la Paix et, en partie, le long de l'Avenue de la Reine May.

